

Conseil d'établissement du 21 mars 2022

Membres parents

- Madame Auger
- Madame Brisson
- Madame Tremblay
- Madame Chamakh
- Madame Fortin-Lemaire
- Madame Bétancourt

Membres absents

- Monsieur Lefebvre

Membres du personnel

- Madame Marie-Ève Beauséjour
- Madame Stéphanie Plourde (tech. SdG)
- Madame Catherine Dubois
- Madame Patricia Seguin

Membres du personnel absent

Membre de la communauté

Aucun

Direction

- Madame Bilodeau

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Après vérification du quorum, ouverture de la séance à 18 h 34

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Auger propose et Mme F-L appuie

3. Adoption du procès-verbal du 7 février 2022

Le PV n'a pas été envoyé, il le sera après le CÉ de ce soir.

Mme Tremblay propose l'adoption du procès-verbal, Mme Chamakh appuie.

4. Question du public (Mme Rosalie Bourque, mère Olivier 3^e année)

Mme Bourque

- Cour non accessible le matin. Elle trouve cela étrange que le nombre d'enfants à l'extérieur soit bien supérieur au nombre d'enfants à l'intérieur.
- Son fils discutait avec un ami qui avait un pied sur la route, il a manqué se faire écraser le pied par une auto.

De plus, des résidents de la rue roulent en sens inverse pour sortir. Cette situation doit changer car pas sécuritaire, il faut trouver une solution ensemble. Ne pas attendre un drame avant d'agir.

Elle propose 3 options de solution

- Je travaille à Dalbé-Viau et ai parlé de cette situation avec une enseignante. À DV, il y a un horaire de surveillance obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur. On dit que la convention collective ne permet pas de le faire le matin, mais il y a tellement d'enseignants dans cette école que passer 15 minutes de surveillance n'est pas si long.
- On arrive avec les parents dans la cour d'école et à 7 h 45, les élèves du sdg sortent. Mais problème d'assurance-responsabilité si parents surveillent dans la cour.
- Comité de parents bénévoles, mais complexe si absentéisme.

Mme Auger dit que c'est aux parents de ne pas venir trop tôt. Il y a la possibilité de mettre son enfant au sdg.

Mme Tremblay retient le volet sécurité de l'enfant et propose de sensibiliser les parents et les élèves. Aussi, l'école a fait des démarches pour sécuriser l'accueil des élèves.

Mme Chamakh relance l'idée d'avertir de nouveau la ville des dangers de circulation devant l'école.

Sera discuté à l'AG du 24 mars.

Mme Fortin-Lemire veut comprendre pourquoi continuer d'alterner la fréquentation de la cour. La directrice dit que c'est plus profitable d'avoir un plus petit groupe à la fois dans la cour, les grands sont ensemble et petits sont ensemble.

5. Mot de la présidente

Je vous souhaite un beau printemps avec des mesures sanitaires moins importantes. J'espère que cela va aider les enseignantes à mieux déployer leurs projets.

L'arrivée du printemps, c'est aussi beaucoup de vêtements mouillés, je pense à vous, courage !

Bon retour à madame Stéphanie!

C'était la réinscription pour l'année prochaine avec des nouveaux enfants et toute l'organisation que cela occasionne.

6. Mot de la direction

Merci d'être là ce soir!

Concernant les mesures sanitaires, les élèves portent le masque uniquement dans les aires communes.

Accès aux résultats de la qualité de l'air sur le site du CSSMB, elle est bonne de manière générale, une communication sera envoyée aux parents. Très peu d'absences COVID chez les enseignants et les élèves.

Service aux élèves, 32 élèves du préscolaires inscrits ce qui maintient nos 2 enseignants.

2022-23 : 240 élèves, les classes se maintiennent.

Services professionnels : 2 journées d'orthophonie, 2 de psychoéducation et 2 de psycho. 3 TES sur le plancher.

Résultat de la 1^{re} étape : on regarde les bulletins et on a d'excellents résultats. Les services de tutorat, aide aux devoirs et service linguistique marchent bien.

2021-22 : Comité EHDAA = du personnel sera ajouté : une 4^e orthopédagogue et une ens. ressource 2^e & 3^e cycles, à 3 jrs/sem.

On a repris le parascolaire : Les Mini Aigles d'Or, c'est aussi une passerelle vers D-V.

Chaque cycle a eu une activité culturelle (École Montréalaise), on fera approuver les prochaines sorties au CÉ.

Notre demande de subvention (3 500\$) à Arbre Canada, pour aménager la 19^e avenue, a été refusée.

7. Dépôt de documents

7.1. Code de vie 2022-23

7.2. Critères de sélection d'une direction 2022-23

8. Code de vie de l'école (pour adoption)

Résolution 2122-13

Proposé par Mme Auger, appuyé par Mme Tremblay

Approuvé à l'unanimité

9. Critères de sélection d'une direction (pour adoption)

Profil uniformisé préparé par le CSS. Ce n'est plus possible de faire comme avant où le comité se réunissait et décrivait le rôle de la direction.

Le contrat est sur 2 pages à rendre au mois de mai.

Mme Auger : À D-V, ce document est envoyé au CÉ pour consultation. Ils ont proposé de faire une section pour que l'école ajoute sa particularité. Un comité de 3 personnes a été chargé de revoir le document.

Le document pourra être consulté d'ici le prochain CÉ. Mme Bilodeau consulte sa DGA pour la façon de faire.

Résolution reportée

10. Horaire école 2022-23 (pour approbation)

Pas de changement par rapport à l'année passée.

Les heures de récréation reprennent le même horaire et en alternance comme cette année.

Résolution 2122-14

Proposé par Mme Auger, appuyé par Mme Marie-Ève

Approuvé à l'unanimité

11. Calendrier scolaire 2022-23 (pour information)

2 scénarios

- 3 étapes

○ AG et rencontre de parents 8 sept

- 4 novembre 1^{er} étape
- Rencontre parents 17 novembre
- 2^e étape 9 février
- 23 février bulletin
- 22 juin dernière étape
- 2 étapes
 - 1^{er} rencontre de parent se fera le 8 septembre
 - Rencontre parents 17 novembre
 - 13 janvier 1^{ère} étape
 - 2 février 2^e rencontre des parents
 - Relâche du 27 février au 3 mars
 - 2^e communication : 21 avril
 - 22 juin fin 2^e étape

12. Choix de la compagnie de photo scolaire (pour approbation)

Certains parents et enseignants mécontents des photos de groupe.

On laisse une dernière chance à La Boîte Blanche, imposer l'image de groupe en ligne.

Résolution 2122-15

Proposé par Mme FL, appuyée par Mme Chamakh

Approuvé à l'unanimité

13. Choix de la compagnie agenda scolaire (pour approbation)

Mme Marie-Ève demande si c'est pertinent de garder l'agenda pour les 1^{re} et 2^e années.

Mme Brisson propose à la rigueur d'y ajouter des jeux, mais l'agenda reste inutile.

Comme il y a le *Code de vie*, c'est un document important, mais à réfléchir pour l'année prochaine. Mme Auger propose de le faire signer à la maison ou en classe et ensuite renvoyer à l'école.

Mme Bilodeau va voir les pratiques ailleurs. Classe dojo marche bien.

Mme Auger propose, Mme FL appuie

Approuvé à l'unanimité

Résolution 2122-16

14. Mesure aide aux parents (pour information)

La conférence organisée par Victor-Thérien, de M. Alain Pelletier sur l'intimidation est donnée le 19 mai à 19h. Victor Thérien accueille la conférence dans son amphithéâtre, si trop petit, peut être dans une autre salle de Lachine (Collège St-Louis, etc.).

15. Point du service de garde

Mme Stéphanie est de retour !

Pas de point.

Mme Tremblay rappelle le fait que Mme Irène (la remplaçante lors de l'arrêt de travail de Mme Stphanie) parlait d'un envoi électronique pour les JP. Mme Stéphanie va voir la suite à y donner.

16. Point du personnel

Élèves contents de baisser les masques !

17. Rapport de la personne déléguée au comité de parents

Covid : cas qui baissent

Manque de ressources dans les écoles.

Rentrée 29 août pour les élèves

Intimidation et racisme au secondaire abordés.

Critères de sélection d'une direction d'école et savoir quelle est notre position. La discussion du point 9 sera à présenter le 31 mars.

18. Rapport de l'OPP

Aucun

19. Divers

Aucun

20. Levée de l'assemblée

À 20 h 33